

## Pour défendre le système de retraite et le service public de la justice et Préserver les droits des agents de ce ministère *Poursuivons et amplifions la mobilisation!*

Le 5 décembre a été en France, pour la fonction publique et particulièrement au ministère de la justice, une journée de mobilisation sans précédent : sur les 20 dernières années, il n'y avait eu que 2 journées qui avaient réuni dans la fonction publique de l'Etat un tel taux de grévistes.

Pourtant certaines directions de ce ministère n'ont pas hésité à sortir les grands moyens pour tenter de contourner le droit de grève de leurs agents ( lire le communiqué : <a href="https://cgt-justice.fr/fichage-anti-greve-la-justice-hors-la-loi/">https://cgt-justice.fr/fichage-anti-greve-la-justice-hors-la-loi/</a>) !

Cette journée d'ampleur vient non seulement dénoncer la réforme des retraites, mais polarise la colère et la fatigue des agents de ce ministère, qui subissent simultanément l'application de la loi de programmation et de réforme de la justice (LPJ) qui génère désorganisation et perte de sens, et de la loi de transformation de la fonction publique qui attaque, elle, le statut des agents et leurs droits-et la parité.

Sans compter l'actuelle réforme de l'ordonnance de 45 , dernière salve de cette attaque en règle de tout le secteur de la justice.

Le Ministère se révèle également incapable de gérer la carrière de ses agents, tant du point de vue indemnitaire que statutaire :

- Le CIA, autre élément injuste du RIFSEEP, montre une nouvelle fois dans son application l'iniquité de cette mesure que nous continuons de dénoncer.
- Les primes dites au mérite aggravent les discriminations faites aux femmes a cause de la proratisation en fonction du temps partiel. Dans un ministère largement féminisé : le patriarcat a de beaux jours devant lui !
- Le ministère se montre incapable de mener à terme les réformes statutaires de la filière sociale, laissant ses agents au milieu du gué.

Non seulement il va falloir travailler plus longtemps, mais en plus les droits à la mobilité ne seront plus assurés pour les agents du ministère. Chers collègues fonctionnaires, vous ne muterez plus : vous serez recrutés et profilés. Désormais c'est l'intérêt des services et de l'Administration qui prime sur le dos des agents du Ministère! Où la discrimination sera érigée en système! Ce gouvernement néo-libéral continue son entreprise de démolition de tout ce qui fonde notre État Social.

Nous encourageons l'ensemble des agents à rester mobilisés pour nos retraites, nos salaires, nos droits et nos conditions de travail :

- Les organisations CGT du Ministère de la Justice appellent à une nouvelle journée d'action et de grève pour le mardi 10 décembre
- Les organisations CGT du Ministère de la Justice appellent à organiser des AG en lien avec les autres agents du ministère de la justice (PJJ, Service Judiciaire, SPIP et Pénitentiaire) et plus largement en interprofessionnel.

## Mobilisons-nous toutes et tous le mardi 10 décembre